



Municipalité de Chartierville
27, rue St-Jean-Baptiste
Chartierville, Qc J0B 1K0

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, lors de la prochaine séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 2 mars 2026, la greffière trésorière procédera au dépôt des états financiers 2025 de la municipalité de Chartierville et du rapport du vérificateur externe

Suite au dépôt des états financiers 2025 de la municipalité de Chartierville et du rapport du vérificateur externe toutes personnes pourront en prendre connaissance au bureau municipal sur les heures régulières d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h.

DONNÉ à Chartierville, ce 24^e jour du mois de février 2026.

Paméla Blais
Directrice générale et greffière – trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pamela Blais, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Chartierville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à l'un des deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site web de la municipalité, ce mardi 24 février 2026, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour de février 2026.

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière